

Association de l'Ordre de Tiron

Qu'est ce que l'Ordre de Tiron ?

Fondé au début du XIIe siècle par Saint-Bernard de Tiron, l'Ordre donna naissance à plus de cent prieurés et abbayes dans la stricte observance des règles de Saint-Benoît, notamment en construisant une abbaye à Thiron-Gardais (Perche-Eure&Loir). L'Ordre de Tiron marqua l'histoire de France, par sa particularité de moines artisans, bâtisseurs, botanistes dans tout le quart Nord-Ouest de la France, mais aussi en Irlande, Ecosse et Angleterre.



*Saint-Bernard
de Tiron
(1056-1117)*

Que fait l'association de l'Ordre de Tiron ?

Notre volonté est :

- de développer un réseau des anciennes dépendances de l'Ordre de Tiron,
- de reprendre contact avec les villes des prieurés,
- de programmer les événements des 900 ans de l'abbaye prévus en 2014,
- et de réaliser des recherches historiques sur l'Ordre de Tiron.

Nos rendez-vous pour 2011 :

L'association organise une « journée découverte » des prieurés et abbayes du Perche qui dépendaient de l'Ordre de Tiron le dimanche 17 Avril 2011.

L'association vous invite pour célébrer la fête de la Sainte Trinité ,
le dimanche 19 Juin 2011 :

- 9h30 : Messe à l'église abbatiale de Thiron-Gardais
- 10h30 : Procession jusqu'à la chapelle Sainte-Anne
- 12h : Assemblée générale de l'association à la Grange aux Dîmes
- 13h : Pique-nique dans les jardins de l'abbaye
- 15h : Conférence sur le résultat des fouilles archéologiques au pied de l'église abbatiale de Thiron-Gardais.

En adhérent vous recevrez la lettre de l'association pour suivre son actualité culturelle et les résultats des recherches historiques.

Pour participer à nos événements nous vous proposons d'adhérer à l'association de l'Ordre de Tiron en complétant ce bulletin d'adhésion.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

J'adhère à l'association de l'Ordre de Tiron et fais un don de :

- Collectivité et Association : 20 €
- Membres : 12 €
- Couple : 20 €
- Autre : _____ euros

Déduction fiscale de 60% pour les entreprises et 50% pour les particuliers
Pour chaque adhésion vous recevrez un reçu de déduction fiscale « Cerfa »
accompagné de la lettre d'information de l'association.

Date : _____ Signature : _____

à renvoyer à l'Association de l'Ordre de Tiron
Mairie de Thiron-Gardais -1 rue de Gardais - 28480 Thiron-Gardais
Renseignements au 02 37 49 42 50 - contact@ordre-tiron.com
www.ordre-tiron.com - www.perchethironnais.com